

Procès-Verbal Du comité syndical du 29 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 29 juin, le Comité du Syndicat Intercommunal pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères de Champagne Berrichonne, convoqué le 22 juin 2023, s'est réuni en la Salle polyvalente du SICTOM de Champagne Berrichonne sous la présidence de Monsieur VAN REMOORTERE Éric.

Nombre de délégués : - en exercice : 30 - présents : 16 - procurations : 06 - votants : 22

ÉTAIENT PRÉSENTS : **Mme ABRIOUX Sylvette** déléguée titulaire de la Communauté de Communes Champagne Boischaux ; **M. CHABANCE Fabrice** délégué titulaire de la Communauté de Communes FerCher ; **M. GONNET Arnaud** délégué de la Communauté de Communes Champagne Boischaux ; **M. GONTHIER Gilles** délégué de la Communauté de Communes FerCher ; **Mme HERVET Maryse** déléguée titulaire de la Communauté de Communes Champagne Boischaux ; **M. JOLY Sylvain** délégué titulaire de la Communauté de Communes FerCher ; **Mme LAINEZ Sylvie** déléguée titulaire de la Communauté de Communes Champagne Boischaux ; **Mme LOTH Christelle** déléguée titulaire de la Communauté de Communes Champagne Boischaux ; **Mme MALLET Armelle** déléguée titulaire de la Communauté de Communes Champagne Boischaux ; **Mme MERIOT Nathalie** déléguée titulaire de la Communauté de Communes Champagne Boischaux ; **M. NORMAND Franck** délégué titulaire de la Communauté de Communes FerCher ; **M. PARAGE Frédéric** délégué titulaire de la Communauté de Communes Champagne Boischaux ; **M. VAN REMOORTERE Éric** délégué titulaire de la Communauté de Communes champagne Boischaux.

SUPPLEANT : **M. LABLANCHE Francis** délégué de la Communauté de Communes Champagne Boischaux (suppléant de M. MAURICEAU Christophe) ; **M. CHABENAT Jean-Michel** délégué de la Communauté de Communes Champagne Boischaux (suppléant de M. METIVIER Philippe) ; **M. ÉTIENNE Jean-Claude** délégué de la Communauté de Communes Champagne Boischaux (suppléant de M. RENAUDAT Fabrice).

PROCURATIONS : **M. BONNET Michel** délégué titulaire de la Communauté de Communes FerCher a donné procuration à M. JOLY Sylvain ; **Mme CIRRE Marie-Line** déléguée titulaire de la Communauté de Communes FerCher a donné procuration à M. CHABANCE Fabrice ; **M. HERAULT Michel** délégué titulaire de la Communauté de Communes FerCher a donné procuration à M. GONTHIER Gilles ; **M. LEGNIER François** délégué titulaire de la Communauté de Communes FerCher a donné procuration à M. NORMAND Franck ; **M. QUANTIN Jean-Philippe** délégué titulaire de la Communauté de Communes Champagne Boischaux a donné procuration à Mme MALLET Armelle ; **Mme SAUGET Nicole** déléguée titulaire de la Communauté de Communes Champagne Boischaux a donné procuration à M. Éric VAN REMOORTERE.

ÉTAIT EXCUSÉ : **M. LAUVERGEAT Patrice** délégué titulaire de la Communauté de Communes FerCher ; **Mme LE GRANDIC Patricia** déléguée titulaire de la Communauté de Communes FerCher ; **Mme LEPRAT Monique** déléguée titulaire de la Communauté de Communes FerCher ; **M. MNICH Pascal** délégué titulaire de la Communauté de Communes FerCher ; **M. TAILLANDIER Michel** délégué titulaire de la Communauté de Communes FerCher ; **M. VILLALDEA-AVILA Rafaël** délégué titulaire de la Communauté de Communes FerCher.

ÉTAIENT ABSENTS : **M. AUDEBERT Éric** délégué titulaire de la Communauté de Communes FerCher ; **M. BODIN Olivier** délégué titulaire de la Communauté de Communes Champagne Boischaux ;

Objets des délibérations :

SOMMAIRE

- Autorisation de signature des groupements de commandes – délibération n° 230629_01
- Tarifs des prestations – délibération n° 230629_02
- Rapport annuel sur le prix et la qualité du service RPQS 2022 – délibération n° 230629_03
- Convention d'adhésion à la mission de médiation proposée par le Centre de Gestion de l'Indre – délibération n° 230629_04
- Désignation d'un référent déontologue – délibération n° 230629_05
- Mise en place de communes test pour la collecte en bac – délibération n° 230629_06

La séance est ouverte à 18 h 30.

En préambule, M. le Président indique que les délégués de Saint-Florent-sur-Cher, ne pouvaient pas être présents ce soir parce qu'ils avaient déjà prévu une réunion publique.

Il indique qu'il faudra prévoir un agenda pour le prochain semestre.

Un délégué indique que tous les délégués titulaires ont reçu la liste des délégués suppléants. Et que les délégués titulaires peuvent demander à un délégué suppléant de les représenter.

Il est précisé que seuls les délégués titulaires peuvent choisir le délégué qui les remplacera.

Approbation du procès-verbal du comité syndical du 25 mai 2023

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité

Désignation du secrétaire de séance :

M. GONNET Arnaud est nommé secrétaire de séance

Autorisation de signature des groupements de commandes (délibération)

Rapporteur : Éric VAN REMOORTERE

Présentation :

Le SYCTOM va devoir mettre deux marchés publics pour permettre de désigner des prestataires pour assurer la gestion des déchets verts, le transport des emballages vers le centre de tri du SYCTOM de Châteauroux et dans un avenir proche le transport des OMR vers le site d'enfouissement.

La Communauté de Communes du Pays d'Issoudun (CCPI) étant dans les mêmes obligations, il a été proposé de réaliser des groupements de commande pour réaliser les consultations.

En conséquence, il est demandé au comité de bien vouloir autoriser M. le président à signer les conventions de groupement de commandes pour ces trois consultations.